

Projet de compte-rendu d'évaluation professionnelle des enseignants

Niveau de de maîtrise	A consolider	Bon	Très bon	excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1)				
Adapter sa communication en fonction de son auditoire (7 et P2)				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (14)				
Niveau de maîtrise	A consolider	Bon	Très bon	excellent
Coopérer au sein d'une équipe (10)				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les partenaires de l'école (11 et 13)				
Coopérer avec les parents d'élèves (12)				
Niveau de maîtrise	A consolider	Bon	Très bon	excellent
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/6)				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (5)				

Appréciation générale des évaluateurs

3 niveaux d'appréciation de l'enseignant :

- s'inscrit dans une démarche de progression de compétence
- répond aux attentes de son métier et de l'institution (compétence conforme aux attendus)
- Implication, compétences reconnues par les pairs et l'institution.

A compléter par l'inspecteur

A compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par le chef d'établissement dans le 2nd degré

A compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par l'inspecteur et le chef d'établissement du 2nd degré

Dans le 2nd degré, l'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux .

1/ Appréciation littérale de l'inspecteur (10 lignes):

2/ Appréciation littérale du chef d'établissement (pour le 2d degré) (10 lignes):

Observations de l'enseignant

10 lignes maximum

Appréciation finale de l'autorité académique

A renseigner par l'autorité académique

A consolider	Bon	Très bon	excellent

Avis de l'autorité académique sur un avancement accéléré

Avis de l'autorité hiérarchique : l'avis très favorable est contingenté à 30% des effectifs d'enseignants concernés par le rendez-vous de carrière considéré.

A compléter par l'inspecteur

A compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par le chef d'établissement dans le 2nd degré

A compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par l'inspecteur et le chef d'établissement du 2nd degré